

Qui contacter :
Le Département des Pyrénées-Orientales
Unité Emploi

Tel : 04 30 19 25 71 - Mail : rsa.cui@cd66.fr

Notes

PEC

CAE

Représentant d'une Collectivité
Territoriale, d'un Établissement Public
ou d'une Association relevant du

Secteur Non Marchand

Le PEC « Parcours Emploi Compétences »
vous concerne

*Solidaire et Engagé
pour vous*



leDépartement66.fr

*Solidaire et Engagé
pour vous*



leDépartement66.fr

En signant un PEC-CAE avec le Département, vous bénéficiez

- ▶ d'une aide de 66 %* du smic brut en vigueur au 01/01/21, soit un montant de 586,30€

Temps de Travail pris en charge

- ▶ 20h hebdomadaires

Durée de l'aide

- ▶ 12 mois pour la signature d'un CDD initial ou d'un CDI (renouvelable 1 fois)

A savoir

- ▶ l'employeur s'engage à élaborer un parcours de formation qui comprend des actions de formation et des périodes de mise en situation en milieu professionnel dans le secteur privé
- ▶ pour chaque demande, la commission mensuelle notifiera une décision après étude des dossiers

** Estimation réalisée selon les informations du smic en vigueur au 01/01/21 et pour un temps de travail de 20 h hebdomadaires.*

Public éligible aux prescriptions du Département

- ▶ bénéficiaires du rSa soumis à droits et devoirs
- ▶ en recherche d'emploi

Aide au recrutement proposée par le Département

- ▶ une recherche de candidats bénéficiaires du rSa sur le plan Départemental
- ▶ une pré-sélection des candidatures des bénéficiaires du rSa
- ▶ un suivi professionnel personnalisé de la personne recrutée tout au long de la durée du contrat

Objectifs du dispositif

- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, des personnes bénéficiaires du rSa
- ▶ Acquérir une nouvelle expérience professionnelle
- ▶ Développer des compétences
- ▶ Permettre aux employeurs par le biais d'une aide financière de s'engager dans l'insertion professionnelle locale